

## **SEANCE ORDINAIRE DU 21 MAI 2015**

### **ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 13 avril 2015
2. Rapport de la commission urbanisme
3. Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP)
4. Modification du poste de secrétaire de mairie
5. Convention de mise à disposition (secrétaire de mairie)
6. Avancement de grade Simone FUND
7. Jobs d'été
8. Divers

**Secrétaire de séance : Jean-François MAILLOT**

**Membres présents : Denis SCHULTZ, Anny RIEGEL-SUR, Jean-Paul BRUGGER, Fabienne TUSSING, Nathalie JACQUEMIN, Maurice WEIBEL, Martine WALTER, Jean-François MAILLOT, Luc SCHIMPF, Bruno KIENNERT, Laurent REINHOLD.**

**Membres excusés : Pierre SCHNEIDER, procuration à Anny RIEGEL-SUR  
Amandine FAUVET, procuration à Jean-François MAILLOT**

**Gwendoline HURSTEL et Stéphanie BOEHRER-KINTZ, PAS de procuration.**

**Point de l'ordre du jour N° 1.**

**Objet : Adoption du compte-rendu du conseil municipal du 13 avril 2015**

Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

**Point de l'ordre du jour N° 2.**

**Objet : Rapport de la commission urbanisme**

Jean-Paul BRUGGER fait savoir que la commission ne s'est pas réunie depuis le dernier conseil, mais il distribue une synthèse de l'avancée des différents dossiers en cours.

Il propose au conseil de donner suite à deux devis, celui de BBS pour les tables et chaises de l'école

élémentaire pour un montant de 1 422.99 € HT ; et celui de EWAL STORES pour la fourniture et la pose de 8 stores occultant dans la classe des CM1-CM2 pour un montant après négociation de 1 000.80 € HT.

**Adopté à l'unanimité**

**Point de l'ordre du jour N° 3.**

**Objet : ATIP**

Ce point ne concerne pas la commune et est retiré de l'ordre du jour.

**Point de l'ordre du jour N° 4.**

**Objet : Modification du poste de secrétaire de mairie.**

M. Le Maire fait savoir qu'il est nécessaire de recalibrer le poste de secrétaire de mairie, actuellement en catégorie A, pour l'adapter au grade de Mme KELLER, en catégorie C.

**Le Maire rappelle à l'assemblée :**

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal,

Considérant la nécessité de modifier un emploi de secrétaire de mairie au grade d'attaché, en raison du recrutement de la nouvelle secrétaire de mairie au grade d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe

***Le Maire propose à l'assemblée,***

**La suppression d'un emploi de secrétaire de mairie au grade d'attaché, et la création d'un emploi de secrétaire de mairie au grade d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe.** Emploi permanent à temps complet.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 11 mai 2015,

Filière : administrative,

Cadre d'emploi : adjoints administratifs,

Grade : adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe :

- ancien effectif : 1

- nouvel effectif : 2

- **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

**DECIDE** : d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget.

**Adopté à l'unanimité**

**Point de l'ordre du jour N° 5.**

**Objet : convention de mise à disposition de Mme Valérie KELLER**

Le maire fait savoir que la mairie d'Ichtratzheim a proposé un accord pour l'anticipation et l'étalement du préavis qui lie Mme Keller avec cette collectivité.

Mme KELLER serait mise à disposition de la mairie de Sand à mi-temps à compter du 18 mai 2015, et ce jusqu'au 28 août 2015. Son temps de présence, la facturation à la mairie de Sand de ces heures, ainsi que les modalités d'attribution de congés sont détaillés dans la convention ci-annexée.

Le conseil, après en avoir délibéré, autorise le maire à signer la convention de mise à disposition de Mme Valérie KELLER par la commune d'Ichtratzheim.

**Adopté à l'unanimité**

**Point de l'ordre du jour N° 6.**

**Objet : Avancement de grade de Simone FUND**

**Le maire,**

VU l'avis de la Commission Administrative Paritaire en date du 14 octobre 2014,

VU l'arrêté fixant le tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe,

**PROMEUT**, Mme Simone FUND au grade d'adjoint territorial de 1<sup>ère</sup> classe avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> novembre 2014.

**Adopté à l'unanimité**

**Point de l'ordre du jour N° 7.**

**Objet : Jobs d'été : création d'emplois saisonniers**

Le Maire propose au Conseil Municipal de créer des emplois saisonniers pendant la période des vacances pour seconder les ouvriers communaux.

Les jeunes qui viendront en aide aux agents communaux pour les travaux d'arrosage, de fleurissement... à raison de 35 heures par semaine sont :

- Mme Aude KLEIBER du 22 juin au 15 juillet, soit pendant deux semaines et demi,
- Mme Ludivine BATZENDHOFER, du 6 juillet au 17 juillet, soit pendant deux semaines,
- M Maxime USCHMANN, du 20 juillet au 31 juillet, soit pendant deux semaines,
- et M Thomas EGLY, du 3 août au 28 août, soit pendant quatre semaines.

Il propose également d'engager Mme Krystal RAUCH du 3 août au 14 août (deux semaines) pour venir en appui des services administratifs, et notamment pour relancer le site internet de la commune.

**Adopté à l'unanimité**

**Point de l'ordre du jour N° 8.**

**Objet : divers**

- Maurice WEIBEL représentera le conseil pour le jury des maisons fleuries de Westhouse
- Le maire fait savoir qu'une enquête publique vient d'être ouverte pour la poursuite des activités de la société HELMBACHER sur son site de Erstein pour les 10 prochaines années. Le dossier est consultable auprès du secrétariat.
- Association d'Education Populaire : suite à la visite de sécurité du Cercle Saint Martin, l'association est contrainte de procéder à une remise aux normes. Les devis sont d'un total de 4 266 €. La commune participe habituellement à hauteur de 15% des dépenses d'investissement des associations. Le maire propose cependant d'organiser une réunion des commissions réunies pour entendre les dirigeants de l'AEP, et envisager ensemble l'avenir de la salle, dans un contexte local de besoins en matière d'accueil périscolaire.
- Le maire rappelle qu'un conseil de communauté aura lieu le mercredi 27 mai au cercle. Les conseillers de la commune accueillant la réunion sont généralement présents.
- OCOVAS – marche du cœur : Nathalie JACQUEMIN signale que de nombreuses banderoles ont été oubliées après la marche de Vendredi Saint sur les arbres... Le maire leur signalera dans un prochain courrier.
- Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre 2015. La fête des aînés devra donc être exceptionnellement reportée cette année au mois de janvier.
- Le prochain conseil aura lieu le 1<sup>er</sup> juillet.

Le conseil municipal est clos à 22h00